



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5^{ème} Conseiller est connu

Le 14 octobre 2012, seuls quatre conseillers communaux ont été élus à Icogne.

Alors qu'il avait déposé une liste avec trois candidats, le Parti Socialiste et Indépendant a obtenu quatre sièges.

Ce siège sera occupé par M. Martial Kamerzin, unanimement désigné par les parrains de la liste Socialiste et Indépendant.

L'exécutif de la Commune d'Icogne pour la période 2013-2016 sera donc le suivant :

<p>Kamerzin Eric, Président</p> <p>Mayor Jean-Michel, Vice-Président</p> <p>Von Dach Hervé, Conseiller</p> <p>Pellaud Bruno, Conseiller</p> <p>Kamerzin Martial, Conseiller</p>
--